Ils étaient AFFAIRÉS *comme des fourmis à qui l'on a pris leurs œufs.* (Balz.) *On se demande si l'homme n'est pas un ancêtre en barbotent des fantômes* AFFAIRÉS *et malheureux.* (H. Taine.)

Des piétons *affairés* encombrent les trottoirs.
ANCELOT.

Il vous jette en passant un coup d'œil effaré,
Et sans aucune affaire est toujours *affairé*.
MOLIÈRE.

‖ Empressé, qui s'agite beaucoup, qui se donne de grands mouvements : *Au milieu de ces chaloupes, j'en distingue une plus* AFFAIRÉE *que les autres, plus impatiente d'aborder notre bâtiment.* (Comtesse Merlin.) *La capitale du comté fait surgir devant vous la population* AFFAIRÉE *et criarde de son port.* (X. Saintine.) *L'existence individuelle, aujourd'hui si mobile et si* AFFAIRÉE, *ne permet pas toujours la lecture d'un long ouvrage.* (Journ.) ‖ En parlant des choses, se dit surtout de l'air, de la physionomie, de la mine, qui annoncent de l'inquiétude, de la préoccupation, de l'empressement : *Quatre esclaves allaient et venaient d'un air* AFFAIRÉ. (E. Sue.) *Ils avaient monté le large perron, un autre avait à descend, orateurs imberbes d'un air* AFFAIRÉ *n'ayant rien à faire.* (J. Janin.) *Je dois en vérité avoir l'air bien singulier avec une mine* AFFAIRÉE *et furieuse, mes bras gesticulant et les cris inarticulés que je pousse.* (Th. Gaut.) ‖ Peut avoir un complément marqué par la prép. *de* : *Gens* AFFAIRÉS *de rien.* (Mme de Sommaing.) *Chacun était* AFFAIRÉ, *de son côté, de petits travaux ou de graves lectures.* (F. Soulié.)

— Substantiv. : *C'est un* AFFAIRÉ. *Les* AFFAIRÉS *abondent dans les grandes villes. Faire l'affairé.* Faire l'empressé, affecter d'être surchargé d'affaires, de besogne : *Il paît toujours l'*AFFAIRÉ. *Sa sœur faisait l'*AFFAIRÉE *en mettant le couvert et en tracassant la servante.* (Balz.)

AFFAIREUX, EUSE adj. (a-fè-reu, eu-ze-rad. *affaire*). Qui est embarrassé dans ses affaires : *Me semble plus misérable un riche mal aisé, nécessiteux, affaireux, que celui qui ne fut jamais complétement pauvre.* (Montaig.) Ce sens a vieilli.

‖ Qui donne fort à faire, qui occupe beaucoup, en parlant des choses : *J'aime mieux une vie nous brave et mains* AFFAIREUSE. (Montaig.) *C'est trop vous avoir retenu, lui dit-elle, car je sais que le commerce des fées est fort* AFFAIREUX *par le temps qui court.* (Ch. Nod.)

— Par ext. Qui absorbe sans profit un temps utile : *Manmelle ne se mêlait pas volontiers aux conversations* AFFAIREUSES, *et il est vrai de dire qu'il était d'ailleurs fort occupé de son côté.* (Ch. Nod.)

AFFAISAGE s. m. T. de fauconn. V. AFFAITAGE.

AFFAISSANT (a-fè-san) part. prés. du v. Affaisser : *Les anciennes républiques de la Grèce avaient interdit à leurs concitoyens tous les métiers trop sédentaires qui, en* AFFAISSANT *et corrompant le corps, énervent sitôt la vigueur de l'âme.* (J.-J. Rouss.)

AFFAISSÉ, ÉE (a-fè-sé) part. pass. du v. Affaisser : Effondré, tassé l'un sur l'autre : *La partie de la montagne où ces pierres lenticulaires se trouvent semblait être* AFFAISSÉE. (Buff.)

Les maisons affaissés s'écroulent sur les maisons.
DELILLE.

‖ Courbé, affaibli : *Nous le trouvâmes* AFFAISSÉ *sur lui-même.*

— Fig. dans ce dernier sens : *Pendant que l'empire d'Orient était* AFFAISSÉ *sous un mauvais gouvernement, des causes particulières le soutenaient.* (Montesq.) ‖ Triste, languet, abattu, sans énergie, en parlant des personnes : *Elle était plus triste et plus* AFFAISSÉE *qu'à l'ordinaire.* (G. Sand.) *Ils me racontaient les accès de fureur de désespoir auxquels ce voyageur calmes et* AFFAISSÉS *dans un coin de leur loge.* (De Barante.) *Je vois au midi des races* AFFAISSÉES *sous je ne sais quelle malédiction, un joug pesant d'esclavage, elles marchent courbées.* (Lamenn.) ‖ En parlant des choses : *La musique ébranle les organes* AFFAISSÉS *et rend des sentiments à un cœur flétri.* (La Harpe.) *Il vit l'attendrissement de son visage, pâle et* AFFAISSÉ *déjà par les angoisses de la nuit.* (G. Sand.)

L'homme même succombe, et son âme *affaissée*
Sent défaillir sa force et mourir sa pensée.
DELILLE.

Mes forces *affaissées*
S'en vont; il me fallait fuir des champs, le soleil.
V. HUGO.

AFFAISSEMENT s. m. (a-fè-se-man — rad. *affaisser*). Etat d'une chose affaissée, qui fléchit sous son propre poids : *L'*AFFAISSEMENT *d'un corps, des terres, d'un édifice, d'une montagne,* etc.

— Fig. Accablement, affaiblissement des forces physiques, intellectuelles et morales : *Il y avait dans l'abandon de Vergnaud un abandon de lui-même qui ressemblait à l'*AFFAISSEMENT. (Lamart.) *Je contemplais tristement ces malheureux serrés les uns contre les autres et sommeillant dans l'attitude de l'*AFFAISSEMENT *produit par la douleur.* (Lamart.) *De grandes calamités publiques, des fléaux destructeurs, contribuèrent à l'*AFFAISSEMENT *des esprits.* (Malte-Brun.) *Une espèce d'*AFFAISSEMENT *moral s'empare d'un peuple longtemps travaillé par les révolutions.* (Mérimée.)

— Pathol. Etat d'un homme qui, affaibli par la maladie, ne peut se soutenir : *J'ai trouvé ce malade dans un grand* AFFAISSEMENT. (Acad.)

— Chirurg. Dépression : *L'*AFFAISSEMENT *d'une tumeur.*

— Géol. *Système des affaissements*, Système auquel on explique la formation des montagnes, non par une ascension propre, mais par la dépression des terres environnantes.

AFFAISSER v. a. ou tr. (a-fè-sé — rad. *faix*). Faire ployer, courber sous le faix : *Une trop grande charge finit par* AFFAISSER *un plancher.*

‖ Faire baisser, tasser des choses posées les unes sur les autres : *Les grandes pluies* AFFAISSENT *les terres.* (Acad.) *La taupe ne sort de sa retraite que lorsque l'eau l'a remplie, ou lorsque le pied des jardiniers en* AFFAISSE *le dôme.* (Buff.) *Les emportements des hommes comme Phœbus sont des soupes au lait dont une goutte d'eau froide* AFFAISSE *l'ébullition.* (V. Hugo.)

Il sentait que la mort *affaissait* ses paupières.
LAMARTINE.

— Fig. Diminuer les forces, affaiblir, accabler : *Le grand âge n'a point* AFFAISSÉ *son esprit.* (Acad.) *L'amour, qui anime et soutient notre cœur,* AFFAISSE *et abat le mien.* (J.-J. Rouss.)

S'affaisser, v. pr. S'abaisser, se plier, se courber par son propre poids : *Une maison qui s'*AFFAISSE. *Un vieillard* S'AFFAISSE *sous le poids des années.* (Acad.) *Les montagnes* S'AFFAISSENT *quelquefois.* (Trév.) *Bientôt la flamme s'échappe et le gazon s'*AFFAISSE. (Castel.) *Sa tête* S'AFFAISSA *sur son bras, et elle parut s'endormir.* (Comtesse Merlin.) *Sa tige délicate* S'AFFAISSAIT *sous le poids de sa tête fleurie.* (Mme Tastu.) *Les ouvrages de terrasses, les chaussées des chemins faits de terres rapportées, sont sujets à* S'AFFAISSER. (Quatremère.) *Madame de Villefort poussa un soupir, ses nerfs se détendirent, elle* S'AFFAISSA *sur le tapis.* (Alex. Dum.) *Quand le poisson est hors de l'eau, ses branchies* S'AFFAISSENT *et se dessèchent.* (J. Macé.)

Ses membres sur les miens en tombant s'*affaissèrent*.
LAMARTINE.

— Fig. Etre accablé : *L'âme* S'AFFAISSE *sous le poids des chagrins. Mon cœur* S'AFFAISSA *sous la misère et la désolation de tout ce qui m'entourait.* (J. Janin.) *Quand tous les sommets de la société chancellent et* S'AFFAISSENT, *c'est que depuis longtemps déjà la base faillit et s'écroule.* (Dupanl.) *La région de l'illusion* S'EST COMME AFFAISSÉE *sous mes pieds.* (St-Marlin.) ‖ On supprime quelquefois le pronom se, et l'on dit *laisser affaisser* pour LAISSER S'AFFAISSER : *En adoptant les rapports, les idées, les instruments des autres, tels qu'ils nous les donnent,* NOUS LAISSONS AFFAISSER *notre esprit dans la nonchalance.* (J.-J. Rouss.)

— Chirurg. Subir une dépression : *Une tumeur qui* S'AFFAISSE.

AFFAÎTAGE ou **AFFAISAGE** s. m. (a-fè-ta-je, za-je-ra- rad. *affaiter*). Fauconn. Action de dresser, d'apprivoiser un oiseau de proie.

AFFAÎTÉ, ÉE (a-fè-té) part. pass. du v. Affaiter. Apprivoiser : *Un oiseau* AFFAÎTÉ, bien AFFAITÉ. ‖ S'est employé fig. dans le sens d'Elevé, instruit : *Plusieurs ne mettent leurs enfants à l'étude pour étudier, mais seulement pour leur éveiller l'esprit et pour les rendre plus* AFFAITÉS *par le moyen de la compagnie.* (H. Estienne.)

AFFAÎTEMENT s. m. (a-fè-te-man — rad. *affaiter*). Fauconn. Action d'affaiter un oiseau de proie. ‖ Ce mot se prenait anciennement pour Education, manière.

— Techn. Manière de travailler les peaux à la tannerie.

AFFAÎTER v. a. ou tr. (a-fè-té — du lat. *ad*, à ; *factare*, façonner, disposer, préparer). Fauconn. Apprivoiser un oiseau de proie, le dresser à revenir sur le poing. ‖ S'est employé anciennement au fig. dans le sens d'Elever, instruire; orner, ajuster : *Il duist sa barbe,* AFFAÎTA *son guernon.* (Ch. de Roland.)

Amour sait *affaiter* cils qui lui font ligeance.
XIIIe siècle.

— Archit. Se dit quelquefois, mais abusivement, pour REFAITER.

— Techn. Façonner : AFFAÎTER *des peaux.*

AFFAÎTEUR s. m. (a-fè-teur — rad. *affaiter*). Fauconn. Celui qui est chargé de dresser, d'apprivoiser les oiseaux de proie.

AFFALANT (a-fa-lan) part. prés. du v. Affaler.

AFFALÉ, ÉE (a-fa-lé) part. pass. du v. Affaler. Mar. Arrêté sur la côte par le défaut de vent et par les courants, en parlant d'un navire : *Le vaisseau a été* AFFALÉ *par des vents, par une grosse mer, par des courants.* (Willaumez.) ‖ Par ext. Se dit des personnes dont le vaisseau est affalé : *Au point du jour, nous nous trouvâmes* AFFALÉS *à la côte presque en face de Césarée.* (Chateaub.) *Vers midi, nous sommes* AFFALÉS *à la côte du continent, en face d'Hydra.* (Lamart.)

— Fig., par allus. à ce dernier sens, Etre dans une position fâcheuse, désagréable : *Les affaires ne sont plus, mon cher, nous voilà* AFFALÉS *sous le vent.*

AFFALER v. a. ou tr. (a-fa-lé — de l'all. *af, auf*, sur; *fallen*, tomber). Mar. Pousser un vaisseau vers la côte, et le mettre en danger d'échouer : *Le vent* AVAIT AFFALÉ *ce navire; le vent nous* AVAIT AFFALÉS. ‖ Faciliter le passage d'un cordage dans une poulie ou ailleurs : AFFALER *un cordage.* ‖ Plus ordinairement ce verbe signifie Faire descendre, amener à soi : *On* AFFALE *une barrique suspendue à un palan.* (A. Jallas.) *On* AFFALE *en voiture ou au cabriolet le long du bord pour qu'il puisse travailler à des réparations dans la voiture, le gréement ou la coque.* (Bonnefoux.) *On* AFFALE *un objet, c'est l'attacher à un bout de cordage pour l'envoyer d'un lieu à un autre moins élevé.* (Dict. de marine.)

— Canot. *Affaler une manœuvre*, L'abaisser, peser sur elle pour vaincre le frottement qui la retient.

— Neutral. ou intransitiv. *Affaler à une côte*, Etre porté, malgré soi, par un coup de vent ou un autre accident, sur une côte ou à la côte.

S'affaler, v. pr. Se dit d'un bâtiment lorsqu'il perd sous le vent, c'est-à-dire lorsque, malgré ses efforts pour s'éloigner d'un point situé sous le vent, il ne peut y réussir : *Le navire ne* S'AFFALER *s'il ne change pas de manœuvre.* (Acad.) *Le bâtiment avait essayé de virer de bord; mais n'ayant pu y parvenir, il* S'ÉTAIT AFFALÉ *sous le vent.* (Chateaub.) *Le navire* S'AFFALA *par une fausse manœuvre, il se trouva sous le vent du point où il voulait se rendre.* (Bonnefoux.) ‖ Se laisser glisser du haut en bas par une manœuvre, le long d'un cordage, pour descendre plus vite : *Ce matelot* S'EST AFFALÉ *le long de tel cordage.* (Acad.)

AFFAMABLE adj. (a-fa-ma-ble — rad. *affamer*). Qui peut être affamé, que l'on peut affamer : *Ville, place* AFFAMABLE.

AFFAMANT (a-fa-man) part. prés. du v. Affamer : *Les Visconti trouvent le secret de lui faire repasser les Alpes, tantôt en* AFFAMANT *sa petite armée, tantôt en négociant.* (Montesq.)

AFFAMANT, ANTE adj. (a-fa-man, an-te — rad. *affamer*). Propre à affamer : *Régime* AFFAMANT. *Médication* AFFAMANTE.

— Fig. Qui porte à désirer ardemment et sans cesse; dévorant : *Une ambition* AFFAMANTE.

AFFAMATION s. f. (a-fa-ma-si-on — rad. *affamer*). Néol. Action d'affamer; résultat de cette action; et, fig., Ardent désir, vif empressement : *Il était animé par cette* AFFAMATION *de servir, si éminemment française, et qui est toujours prête à grandir quand il s'agit d'un maître nouveau.* (Rog. de Beauv.)

AFFAMÉ, ÉE (a-fa-mé) part. pass. du v. Affamer. Qui a faim, qui souffre de la faim; qui a un appétit dévorant : *Il voit une multitude errante et* AFFAMÉE. (Mass.) *De ma vie, je ne fus si* AFFAMÉ, *ni mieux nourri.* (J.-J. Rouss.) *L'homme riche tourmenté par ses compatriotes* AFFAMÉS, *qui lui demandent de l'occupation, haussé le prix de son argent.* (B. de St-P.) *Les meilleures raisons ne pouvaient pas plus sur lui que sur un loup* AFFAMÉ. (Volt.) *Le vent hurlait comme une meute de chiens* AFFAMÉS. (Lamart.) *Le guépier, en toute contrée, livre une ruée guerre aux guêpes* AFFAMÉES *de nos fruits.* (Michelet.)

Un vautour *affamé* se moque bien des lois.
LE BAILLY.

‖ Se dit aussi des choses : *Rien qu'un silence de mort, trouble seulement par les cris* AFFAMÉS *des oiseaux de proie.* (Th. Gaut.) *La chanson de Béranger! elle est l'ivresse et le pain des tables* AFFAMÉES. (J. Janin.) *Les laboureurs jetèrent un coup d'œil* AFFAMÉ *à travers les fenêtres de la cuisine du rez-de-chaussée, où l'on préparait un souper pantagruélique.* (E. Sue.)

— Par ext. Qui est dans le besoin, dans le dénûment le plus complet, qui manque de tout : *Le peuple* AFFAMÉ *ne sait pas craindre.* (Lucain.)

. . . . . Comment percer
De rimeurs *affamés* cette foule effroyable?
BOILEAU.

Mais quoi! dans la disette une muse *affamée*
Ne peut pas, dira-t-on, subsister de fumée.
XIIIe siècle.

— Fig. Avide, qui désire avec passion : AFFAMÉ *de gloire, d'honneurs, de richesses, de réputation*, etc. *Que de gens sont dégoûtés de tout ce qu'ils ont, et* AFFAMÉS *de tout ce qu'ils n'ont pas!* (Fén.) *C'est un homme* AFFAMÉ *d'argent et de secrets.* (Gui Patin.) *Je me retirai plein de curiosité et* AFFAMÉ *d'idées nouvelles.* (Cazotte.) *Vous serez le premier qui aurez pitié de nous, vous serez le premier sauveur que nous aurons que vous êtes là.* (Balz.) *Ici le cœur se creuse de nouveau et redevient* AFFAMÉ *de vengeance.* (Alex. Dum.)

Ces auteurs renommés
Qui dégoûtés de gloire et d'argent *affamés*...
BOILEAU.

Ce cœur, nourri de sang et de guerre *affamé*,
Traîne partout l'amour qui l'attache à Momire.
RACINE.

‖ Se dit quelquefois avec un nom de personne pour complément : *Vous imaginez-vous, monsieur de Pourceaugnac, qu'une fille comme la mienne soit* AFFAMÉE *de mari? — Vous imaginez-vous, monsieur Oronte, qu'un homme comme moi soit* AFFAMÉ *de femmes.* (Mol.) ‖ Dans le même sens, *affamé de* peut être suivi d'un infinitif : *Où sera le juge assez hardi, assez* AFFAMÉ DE *faire un coupable?* (Pellisson.) *Malgré l'extrême chaleur, nous sommes toujours en mouvement, nous sommes comme* AFFAMÉS DE *tout voir.* (H. Beyle.) *La jeune Italienne était* AFFAMÉE DE *voir son amant.* (Balz.)

— Absol. : *Tout ce que les hommes nides et* AFFAMÉS *cherchent sur la terre.* (Fén.) *Tu étais dégoûté et* AFFAMÉ *tout ensemble.* (Fén.) *Le cœur n'est* AFFAMÉ *que lorsqu'il est vide.* (Mass.)

Ces neveux *affamés*, dont l'importun visage,
De mon bien à mes yeux fait déjà le partage.
BOILEAU.

‖ Dépourvu de grâce, de charme : *Un style aride et* AFFAMÉ.

— Par exag. Se dit quelquefois de choses maigres, pauvres dans leur genre : *Sol* AFFAMÉ. *Ecriture* AFFAMÉE.

— Prov. *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, Celui qui a faim n'écoute guère ce qu'on lui dit, les représentations qu'on lui fait. C'est la moralité du *Milan et le Rossignol*, fable de La Fontaine. Ce proverbe peut être l'objet de fréquentes applications : Un collégien, qui avait passé tout le temps du repas à causer avec son voisin au lieu d'écouter la lecture qui se fait dans certains établissements, fut sommé par le directeur, à la fin du dîner, de rendre compte du chapitre qu'on venait de lire. Notre jeune rhétoricien, qui aimait mieux se faire taxer de gourmandise que de bavardage, répondit avec beaucoup d'à-propos : « Monsieur, *ventre affamé n'a point d'oreilles*, » *Comme un pou affamé*, Comparaison triviale, mais énergique, servant à caractériser l'homme qui pousse la rapacité jusqu'à ses dernières limites.

— Subst. et fam. Celui, celle que la faim pousse : *Donnez du pain à cet* AFFAMÉ. *Il mange comme un* AFFAMÉ. *Il me semble que ce que je faisais pour Thérèse était détourné par sa mère en faveur de ces* AFFAMÉS. (J.-J. Rouss.) *Il y a en Angleterre trois cent mille* AFFAMÉS, *qui s'éloigne du naturel : Il y a de l'*AFFECTATION *dans tout ce qu'il fait, dans tout ce qu'il dit.* (Acad.) AFFECTATION *est une envie démesurée de plaire, mais mal entendue.* (Boil.) *L'*AFFECTATION *dans le geste, dans le parler et dans les manières est souvent une suite de l'envie de plaire.* (La Bruy.) *La moindre* AFFECTATION *est un vice.* (Volt.) *Il faut savoir être gai sans tumulte, poli sans* AFFECTATION, *galant sans fadeur.* (J.-J. Rouss.) *L'*AFFECTATION *décèle plutôt ce qu'on est qu'elle ne fait voir ce que l'on voudrait paraître.* (Le roi Stanislas.) *Balzac doit être lu avec précaution : on y trouve une affectation* AFFECTATION. (Bresson.) *S'il y a chez nous une affectation, ce n'est pas celle de vertu, c'est celle de vice.* (H. Taine.) *Pour fuir la vulgarité, on arrive à l'*AFFECTATION *la plus abominable.* (H. Beyle.)

Ce n'est que jeu de mots, qu'*affectation* pure,
Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.
MOLIÈRE.

C'est l'*affectation* qui grassoye ou parle bas,
Ecoute sans entendre et lorgne en regardant.
VOLTAIRE.

Point d'*affectation*; le plus simple langage
Est bien plus expressif et plait bien davantage.
GRESSET.

— Prétention à des sentiments, à des qualités qu'on n'a pas ou qu'on a peu; exagération calculée : *Il a du bon et du brillant, mais* AFFECTATION *et recherche partout et plus encore dans un* AFFECTATION *en courant après l'esprit, et dans l'*AFFETERIE *en courant après les grâces.* (Vauven.)

— Antonymes. Aisance, naturel, simplicité.

— Epithètes. Vaine, sotte, puérile, ridicule, basse, fade, insipide, choquante, fière, impertinente, exagérée, outrée, excessive, fatigante, rebutante, pédantesque, magistrale.

AFFECTÉ, ÉE (a-fèk-té) part. pass. du v. Affecter. Impressionné : *Dès notre enfance, nous sommes* AFFECTÉS *de diverses manières par les objets qui nous environnent.* (J.-J. Rouss.) *L'animal n'agit qu'autant qu'il est* AFFECTÉ, *c'est-à-dire qu'il sent.* (Buff.) *Le goût peut être désagréablement* AFFECTÉ. (Brill.-Sav.) *On peut demander si tous les hommes sont* AFFECTÉS *de la même manière par le même objet.* (Jacquier.) *L'ouïe peut être* AFFECTÉE *plus ou moins par la qualité du son ou par la quantité.* (Dumont.) *Chabert fut désagréablement* AFFECTÉ *d'être obligé de le recevoir dans la chambre qu'il occupait.* (Balz.) Sensible à, tourmenté, affligé : *Il fut* AFFECTÉ *jusqu'aux larmes par ce récit. Il est très-*AFFECTÉ *de cette perte. Plus indigné de cette bassesse qu'*AFFECTÉ *par mon propre intérêt, je rejetai hautement sa proposition.* (J.-J. Rouss.) *Dans le monde, on disait qu'elle était si* AFFECTÉE *de vieillir qu'elle en était malade.* (G. Sand.) ‖ Troublé dans ses fonctions : *Notre malade est attaqué, affecté, possédé de cette sorte de folie.* (Mol.) *Ma poitrine est* AFFECTÉE. (J.-J. Rouss.) *Ne buvez pas assez pour que votre tête en soit* AFFECTÉE. (Renouard.)

Oui, j'ai, je le sens bien, le moral *affecté*.
C. DELAVIGNE.

— Fig. En parlant des choses, Hors de la nature; feint, simulé, recherché, exagéré : *La simplicité* AFFECTÉE *est une imposture délicate.* (La Roche.) *Rien n'est simple, tout est* AFFECTÉ; *on s'éloigne de la nature.* (Volt.) *La sagesse n'a rien d'austère ni d'*AFFECTÉ. (Fén.) *On se tait : ce silence* AFFECTÉ *le choque.* (Fén.) *La modestie* AFFECTÉE *est plus insupportable que la vanité.* (Bignicourt.) *Elle l'accablait de politesses* AFFECTÉES *très-maladroites et presque blessantes.* (G. Sand.) ‖ Qui a de l'affectation, en parlant des personnes : *Une personne* AFFECTÉE *dans ses manières, ses vêtements, son langage*, etc. *Quelquefois des hommes très-vrais sont* AFFECTÉS *dans leurs expressions et dans leur physionomie, comme s'ils avaient quelque chose à cacher.* (Mme de Staël.)

— Naturel, inhérent, attaché à; qui est le propre de : *Le chant a été de tout temps affecté aux* bergers. (Mol.) *Cet amour est singulièrement* AFFECTÉ *aux démocraties.* (Montesq.) *Les ambassadeurs étendaient le droit de franchise* AFFECTÉ *à leur maison, jusqu'à une très-grande distance.* (Volt.) *L'instinct* AFFECTÉ *à l'homme, c'est l'amour de la patrie.* (Chateaub.) ‖ Destiné, appliqué, réservé à certains usages : *Fonds* AFFECTÉS *à l'entretien d'une école. Suivant l'intention de ce système, les fonds du roi doivent être* AFFECTÉS *sur tous les fonds du royaume, de quelque nature qu'ils puissent être.* (Vauban.) *Le revenu de la terre est affecté au payement de la rente.* (Turgot.) *Son capital est* AFFECTÉ *aux avances de l'entreprise.* (Turgot.) *La valeur du fonds est* AFFECTÉE *à la sûreté de son capital.* (Turgot.)

Et sur le trône au seul rire affecté,
Le rire seul est droit d'être exité.
J.-B. ROUSSEAU.

— Algèb. Se dit d'une quantité modifiée par un signe, c'est-à-dire un coefficient, un exposant, etc.

— Dr. canon. Se disait d'un bénéfice chargé d'un mandat, indult, ou réservation du pape.

— Syn. **Affecté, apprêté, composé, compassé, étudié, guindé, maniéré, recherché.** *Recherché* indique que l'on pousse le bon goût et la distinction jusqu'à la minutie : *Homme* RECHERCHÉ *dans sa mise, dans ses expressions. Etudié* renferme une idée de pédantisme ou d'astuce : *Il n'est point naturel, il est trompeur.* (Acad.) *Maniéré* exprime la prétention ridicule que certaines personnes mettent dans leurs gestes ou dans leurs paroles : *Les gens* MANIÉRÉS *sont presque toujours froids et faux.* (Boiste.) *Affecté* marque la recherche dans les manières et le langage : *Ce qui m'étonne, c'est qu'après tant de communions on en voie toujours parmi nous d'aussi passionnées pour cette vanité, d'aussi* AFFECTÉES *dans leur personne, d'aussi curieuses de plaire.* (Bourdal.) *Apprêté* ajoute à l'idée d'*affecté* : *Buffon n'est ni froid comme Thomas, ni* APPRÊTÉ *comme Fontenelle.* (La Harpe.) *Guindé* renchérit encore sur l'idée exprimée par *apprêté* : *Quel style épistolaire! qu'il est* GUINDÉ! *que d'exclamations! que d'apprêts!* (J.-J. Rouss.) *Composé* exprime les allures de certains pédants et les manières hypocrites de certains dévots : *Il n'y a que les sottes qui se permettent d'attraper les hommes par des airs* COMPOSÉS. (Regnard.) *Compassé* se dit de ce qui est d'une régularité, d'une symétrie minutieuse : *Tout était si exactement* COMPASSÉ *chez M. de Cambray qu'il mourut sans devoir un sou, et sans argent.* (St-Sim.)

AFFECTER v. a. ou tr. (a-fèk-té — lat. *affectare*, même sens). Faire une chose avec ostentation, avec affectation : *Il affecte de dire en secret des choses insignifiantes.* (Acad.) *Nous affectons souvent de louer avec exagération des hommes assez médiocres.* (La Bruy.) *On n'est jamais ridicule que par les qualités qu'on* AFFECTE *d'avoir.* (La Rochef.) *Si j'étais un auteur connu, j'affecterais peut-être de débiter des vérités à mon désavantage.* (J.-J. Rouss.) *Quand vous prez, n'*AFFECTEZ *pas de parler beaucoup, à l'exemple des paons.* (De Sacy.) *Bonaparte* AFFECTAIT *de fuir la foule et de se cacher aux regards.* (Thiers.) *Vous l'avez fait comme par le peuple d'*AFFECTER *la tyrannie.* (Boss.) *L'Angleterre* AFFECTAIT *la souveraineté des mers.* (Volt.) *Ce qu'on* AFFECTE *le plus en public, c'est d'y être sans* AFFECTATION. (Fr. Guide.) *La jeunesse* AFFECTE *l'indépendance de la multitude.* (P. Janet.)

Quel droit as-tu reçu d'enseigner, de prédire,
Le porter l'encenseir et d'*affecter* l'empire?
VOLTAIRE.

‖ Avoir une disposition à prendre certaines formes, certaines configurations : *Le sel marin* AFFECTE *dans sa cristallisation la figure cubique.* (Acad.) Fig. : *La vanité prend, suivant les formes qu'elle* AFFECTE, *des noms différents.* (Arnault.) *Par la nature des choses, l'impôt* AFFECTE *quelquefois la forme d'une capitation.* (Mich. Chev.) ‖ Toucher, émouvoir, affliger : *Cet événement l'a beaucoup* AFFECTÉ. (Acad.) *Il en tiendrait à sa mère les endroits qui l'*AFFECTAIENT *le plus.* (B. de St-P.) *Son état m'*AFFECTE *beaucoup.* (Volt.) ‖ Faire impression : *Si nous révions toutes les nuits la même chose, elle nous* AFFECTERAIT *peut-être autant que les objets que nous voyons tous les jours.* (Pasc.) ‖ Se dit surtout, au physique, en parlant des impressions douloureuses, d'une souffrance, d'une maladie : *Le trop grand usage des drogues peut* AFFECTER *la poitrine. Cette maladie* N'AFFECTE *guère que les enfants. Un froid excessif* AFFECTE *le corps. Le tabac* AFFECTE *à la longue les nerfs de l'odorat et quelquefois ceux de la vue.* (B. de St-P.) *Depuis trois jours, une inconcevable maladie* AFFECTE *l'équipage.* (E. Sue.) ‖ Destiner, imputer, appliquer une chose à un certain usage : AFFECTER *une somme à telle dépense. Il fallut* AFFECTER *des fonds à ces dépenses nécessaires.* (Volt.) *On fait un emprunt; mais on* AFFECTE *le payement de cet emprunt sur une branche des revenus des années suivantes.* (Napol. Ier.) ‖ Attacher, annexer, attribuer : AFFECTER *un droit à une charge, un privilége à une dignité.*

— Absol. : AFFECTER *en parlant. Cet acteur a des qualités éminemment dramatiques, mais en général il* AFFECTE *trop. Il y a des hommes qui* AFFECTENT *dans tout ce qu'ils font.*

S'affecter, v. pr. Etre ému, touché ou affligé; ressentir une impression ordinairement fâcheuse : *Je crus qu'il s'*AFFECTERAIT *de mon inconstance.* (J.-J. Rouss.) *Je me suis* AFFECTÉ *de leurs outrages, au point d'en tomber dans l'abattement et presque dans le désespoir.* (J.-J. Rouss.) *Les âmes sensibles s'*AFFECTENT *fortement et rapidement.* (J.-J. Rouss.) *Les hommes qui ont la puissance oratoire sentent vivement et s'*AFFECTENT *de même.* (Buff.) *L'égoïste soutirait ne s'*AFFECTER *de rien, et tant l'affecte.* (Boiste.) *Tu t'*AFFECTES *trop.* (G. Sand.) *Marie, Marie, je vous gronderai si vous vous* AFFECTEZ *ainsi de terreurs imaginaires.* (E. Sue.) ‖ Etre feint, contrefait, simulé : *La véritable douleur ne peut s'*AFFECTER.

— **Syn. Affecter, affecter, se piquer.** *Affecter*, c'est manifester une prétention : *On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a que par celles qu'on* AFFECTE *d'avoir.* (La Rochef.) *Affecter*, c'est faire parade d'un défaut ou d'une qualité : *Véritable philosophe qui pratique, sans l'*AFFICHER, *cette sagesse que tant d'autres* AFFICHENT *sans la pratiquer.* (D'Alemb.) *Se piquer*, c'est avoir de soi-même une certaine opinion, bien qu'on ne le fasse pas toujours paraître : *Un chrétien doit se* PIQUER *principalement de soumission à la volonté de Dieu.* (Cah.)

AFFECTIBILITÉ s. f. (a-fèk-ti-bi-li-té — rad. *affecter*). Néol. Etat d'une personne qui peut être facilement et vivement affectée : *La sensibilité fait tout notre genie, mais l'*AFFECTIBILITÉ *par les passions, si commune chez les femmes, n'est-elle pas, tout au contraire, débilité, épuisement?* (Virey.)

AFFECTIF, IVE adj. (a-fèk-tif, i-ve — du lat. *affecere, affectum*, toucher fortement). Qui inspire de l'affection, qui émeut, qui touche l'âme, qui impressionne, qui attire à soi. Se dit surtout dans le langage ascétique : *Un discours, un geste* AFFECTIF. *Saint Bernard est un des Pères de l'Eglise les plus* AFFECTIFS. (Acad.) *Si la science de saint François de Sales reluit parce qu'elle est claire, elle réchauffe en même temps parce qu'elle est tendre et* AFFECTIVE. (Bossuet.) *Que n'a-je ce style tendre et* AFFECTIF *dont il se sert pour reconnaître sa misère, pour louer les miséricordes de son libérateur?* (Fléch.) ‖ Sensible, impressionnable : *Nature* AFFECTIVE. *Naturel tendre et* AFFECTIF. *L'homme n'est pas seulement une intelligence, il n'est pas seulement un contemplatif; mais il est aussi un être* AFFECTIF *et opératif.* (Lacordaire.) ‖ Qui provient des sens, qui est le résultat de la sensibilité : *Facultés* AFFECTIVES. *Puissance* AFFECTIVE. *Les premières sensations des enfants sont purement* AFFECTIVES; *ils n'aperçoivent que le plaisir et la douleur.* (J.-J. Rouss.) *L'homme se dénature en quelque sorte en se dépouillant de ses passions* AFFECTIVES. (Albert.) ‖ Qui consiste dans les sentiments et les actions intérieurs. Se dit par opposition à *effectif : Amour* AFFECTIF. *Prière* AFFECTIVE. *Vertus* AFFECTIVES.

— Gramm. Se dit des mots qui servent à peindre d'un seul trait les affections subites de l'âme, tels que les interjections : *C'est ce que Beauzée a très-bien indiqué, quand il a mis les interjections toutes seules sous le titre de mots purement affectifs ou purement émonciatifs.* (J.-B. Jullien.) ‖ S'empl. substantiv. dans le même sens : *Les* AFFECTIFS *ont été le premier langage oral de l'homme; ils sont le point de départ de toutes les langues.* (Darjou.)

AFFECTION s. f. (a-fèk-si-on — lat. *affectio*, même sens). Impression reçue par l'âme; disposition resultant de cette impression : *Les* AFFECTIONS *de l'âme. La génération d'un sens entraîne celle des* AFFECTIONS *qui lui sont relatives.* (Jacquier.) *Tous les hommes sont à peu près organisés de la même manière; ils ont tous les mêmes sens et éprouvent les mêmes* AFFECTIONS. (Jacquier.) ‖ Se dit en général de toutes les impressions que l'âme éprouve, comme les penchants, les mouvements du cœur, les sentiments d'attachement, les préférences, etc. : *C'est de nos* AFFECTIONS *bien plus que de nos besoins que naît le trouble de notre vie.* (J.-J. Rouss.) *Les* AFFECTIONS *désordonnées corrompent le jugement aussi que la volonté.* (J.-J. Rouss.) *Un enfant n'a que deux* AFFECTIONS *bien marquées : c'est la joie et la douleur.* (J.-J. Rouss.) *Ce n'est que par les exercices du corps que vous distrairez les* AFFECTIONS *de l'âme.* (B. de St-P.) *Les* AFFECTIONS *qui forcent à s'agiter dans le malheur accroissent la peine par chaque mouvement qu'on fait pour l'éviter.* (Mme de Staël.) *La plus douce heureux est la plus douce des* AFFECTIONS *de l'âme.* (Bergasse.) ‖ Sensations : *Non-seulement le corbeau a un grand nombre d'inflexions de voix répondant à ses différentes* AFFECTIONS *intérieures, il a encore le talent d'imiter ceux des autres animaux.* (Buff.) ‖ Attachement, dévouement, amitié, tendresse : *Toute* AFFECTION. AFFECTION *paternelle. Celui-ci est mon frère, dans lequel j'ai mis toute mon* AFFECTION. (Evang.) *L'*AFFECTION *des hommes a coutume de changer avec la fortune.* (La Rochef.) *Il s'appliqua à gagner l'*AFFECTION *de ses capitaines.* (Fén.) *Il n'y a pas de moyen plus sûr d'acquérir l'*AFFECTION *des autres que de leur donner la sienne.* (J.-J. Rouss.) *Il n'y a point d'*AFFECTION *sauve qui n'ait sa place dans le cœur.* (J.-J. Rouss.) *Il faut mériter et non rechercher l'*AFFECTION *des hommes.* (J. Droz.) *L'*AFFECTION *échauffe le cœur.* (P. Crasset.) *On ne peut espérer de véritable* AFFECTION *que de ceux qui sont réellement doux et aimants.* (Js Joubert.) *Sans estime, l'*AFFECTION *d'un mari pour sa femme est nulle; la confiance est la mesure de l'*AFFECTION. (Mme de Frasin.) *L'*AFFECTION *véritable*

naît de la vertu. (Lacordaire.) *Napoléon montrait pour sa femme une extrême* AFFECTION. (Thiers.) *On met mon* AFFECTION *à une cruelle épreuve.* (G. Sand.) *Il venait d'être frappé d'une tristesse subite en entendant cette jeune fille déclarer son* AFFECTION *pour un autre.* (G. Sand.) *Le cœur de la femme est destiné à renfermer une* AFFECTION *sans bornes pour l'homme de son choix.* (G. Sand.)

L'homme voit par les yeux de son *affection.*
RÉGNIER.

‖ Dans ce dernier sens, s'empl. souvent au pluriel pour désigner les sentiments, les passions, les inclinations, les attachements de toute nature, mais dans un sens plus général, plus vague qu'au singulier : AFFECTIONS *naturelles.* AFFECTIONS *humaines. On les voyait changer leurs* AFFECTIONS *suivant les vents divers de prospérité ou d'adversité.* (Sully.) *C'est l'esprit du monde qui forme les désirs de notre vie et qui en conduit les* AFFECTIONS. (Mass.) *Corriger les* AFFECTIONS *déréglées.* (J.-J. Rouss.) *Nos premières* AFFECTIONS *sont encore les dernières.* (B. de St-P.) *Les événements de la vie ont appris aux vieillards à ne plus croire aux* AFFECTIONS *humaines.* (Balz.) *Daignez pénétrer auprès de quelques ménages indigents ; là, vous verrez les exemples les plus touchants de l'amour conjugal, de toutes les* AFFECTIONS *de famille.* (De Gérando.) *Les belles âmes peuvent seules approcher de la plénitude des* AFFECTIONS. (G. Sand.) *Le monde est si méchant qu'il calomnie les* AFFECTIONS *les plus vertueuses.* (G. Sand.) ‖ Les objets mêmes de nos attachements : *Toutes ses* AFFECTIONS *sont restées au village. Chaque jour on se détache de quelqu'une de ses* AFFECTIONS. (Acad.) *Que la patrie soit la plus ardente et la plus douce de nos* AFFECTIONS. (Etienne.) ‖ Bienveillance, considération, estime, en parlant d'un sentiment général : *Jouir de l'*AFFECTION *de tous. Un bon roi sait gagner l'*AFFECTION *de ses peuples. Les grands talents et les titres qui nous élèvent deviennent plutôt l'objet de l'envie que de l'*AFFECTION *et de l'estime publique.* (Mass.) *La clémence des princes n'est souvent qu'une politique pour gagner l'*AFFECTION *des peuples.* (La Rochef.) ‖ État maladif, lésion morbide, maladie : AFFECTION *catharreuse, scrofuleuse.* AFFECTION *nerveuse.* AFFECTION *de poitrine. L'habitude de fumer prédispose aux* AFFECTIONS *cérébrales.* (A. Rion.) *Le pape Léon XII est mort de cette* AFFECTION *hémorroïdale à laquelle il était sujet.* (Chateaub.) *L'impôt des portes et fenêtres est une taxe sur le soleil et l'air, que nous payons en* AFFECTIONS *pulmonaires.* (Proudh.) ‖ Se dit, par ext., des changements, des modifications, des variations atmosphériques : *On prétend avoir reconnu dans le pivert quelque pressentiment marqué du changement de température et des autres* AFFECTIONS *de l'air.* (Buff.)

— *Affection à,* Tendance à, attachement à : *M. de Noailles savait par le roi même l'*AFFECTION *qu'il avait à ce projet.* (St-Sim.) *N'est-il resté aucun péché, aucune* AFFECTION *au péché dans votre cœur?* (Fléch.)

— **D'affection**, loc. adv. Avec intérêt, de cœur ; avec un accent passionné : *Il est impossible de se la représenter parlant* D'AFFECTION *de quelque chose.* (Mme de Sév.)

Il semblait toutefois parler *d'affection.*
CORNEILLE.

— Géom. Propriété : *Cette courbe a telle* AFFECTION. ‖ Ce sens est vieux.

— **Syn. Affection, amitié, amour, attachement, inclination, passion, tendresse.** *L'amour* se dit en général de tout ce qu'on aime, mais plus particulièrement du sentiment qu'un sexe éprouve pour l'autre : *L'*AMOUR *naît brusquement, sans autre réflexion, par tempérament ou par faiblesse.* (La Bruy.) La *tendresse* consiste en une douce et inactive émotion : *Mes entrailles paternelles s'émeuvent de* TENDRESSE *à chacun de vos succès.* (Volt.) L'*inclination* est un commencement d'amour ou de tendresse : *Celui que vous aimez, ma voisine, a quelque* INCLINATION *pour ma fille.* (Mol.) L'*amitié* suppose d'ordinaire réciprocité : *L'*AMITIÉ *se forme peu à peu avec le temps, par la pratique, par un long commerce.* (La Bruy.) L'*affection* naît d'une manière douce et tranquille : *Elle possédait l'*AFFECTION *de son époux.* (Boss.) L'*attachement* consiste presque uniquement à tenir d'une manière quelconque aux personnes et aux choses, à n'y être point indifférent : *La reine d'Espagne faisait tout espérer de son* ATTACHEMENT *naturel au saint-siège et de son affection pour la personne du pape.* (St-Sim.) *Passion* se dit, dans le langage ordinaire, d'une affection quelconque poussée à l'excès : *Celui qui a du goût pour tout n'a de* PASSION *pour rien.* (Trublet.)

— **Syn. Affection (avec), affectueusement.** Le second dit plus que le premier et ne saurait se confondre avec lui. *Affectueusement,* c'est-à-dire en homme affectueux, en homme plein d'affection, et de cette affection qui se marque par de petits soins, conformément à la valeur du mot *affectueux,* dont cet adverbe dérive.

— **Antonymes.** Animadversion, antipathie, désaffection, détachement, éloignement, froideur, haine, indifférence.

AFFECTIONNABLE adj. (a-fèk-si-o-na-ble — rad. *affection*). Qui mérite d'être affectionné : *Personne* AFFECTIONNABLE. Peu usité.

AFFECTIONNANT (a-fèk-si-o-nan) part. prés. du v. Affectionner.

AFFECTIONNATIVITÉ s. f. (a-fèk-si-o-na-ti-vi-té — rad. *affection*). Néol. Suivant les phrénologistes, penchant à l'affection, c'est-à-dire sentiment qui nous porte à aimer nos semblables. V. AFFECTIONNIVITÉ.

AFFECTIONNÉ, ÉE adj. (a-fèk-si-o-né — rad. *affection*). Qui a de l'affection ; qui est attaché de cœur, dévoué : *Avoir des sujets* AFFECTIONNÉS *vaut mieux qu'avoir de vaillants soldats.* (Sent. persane.) *Je l'aurais cru le plus* AFFECTIONNÉ *de vos amis.* (Mol.) *Ils oubliaient leur défaite et devenaient des sujets* AFFECTIONNÉS. (Boss.) *Il cherchait à lui rendre suspects et odieux tous ses serviteurs les plus* AFFECTIONNÉS. (Fén.)

— Se dit aussi des choses : *Embrassez ma jolie filleule, et croyez à mes sentiments bien* AFFECTIONNÉS. (E. Sue.)

— Suivi d'un complém., il veut généralement la prép. *à* : AFFECTIONNÉ À *son poste, il a eu le courage de faire tout ce qu'il fallait pour s'y maintenir.* (Arnault.) *Henri IV était un prince* AFFECTIONNÉ *à la France.* (Bassompierre.) *Je suis Français, et très-*AFFECTIONNÉ *à ma patrie.* (Vauban.) *Ce jeune homme lui demanda s'il croyait les peuples de Normandie* AFFECTIONNÉS *au gouvernement.* (Volt.)

— En style épistolaire, entre dans les formules de politesse et de salutation qu'on met au bas des lettres : *Votre* AFFECTIONNÉ *serviteur. Votre très-humble et très-*AFFECTIONNÉ *serviteur.* ‖ On dit aussi substantiv. : *Votre* AFFECTIONNÉ, *votre très-*AFFECTIONNÉE.

— Subst. Celui, celle qui a de l'attachement, du dévouement pour quelqu'un : *Le roi d'Espagne défendait à Aquaviva de le voir, et lui ordonnait d'intimer la même défense à tous ses sujets et* AFFECTIONNÉS *à Rome.* (St-Sim.)

— *Faire l'affectionné,* s'est dit pour Feindre une grande affection : *Je ne m'émerveille point de ce que le duc de Savoie fait si fort l'humble et l'*AFFECTIONNÉ *envers le roi.* (C. d'Ossat.)

AFFECTIONNÉ, ÉE (a-fèk-si-o-né) part. pass. du v. Affectionner. Aimé, recherché, préféré : AFFECTIONNÉ *par toute la maison, par toute la famille. C'était un de ces vieillards* AFFECTIONNÉS *par le crayon de Charlet.* (Balz.) *Sa figure appartenait à ce type* AFFECTIONNÉ *par les pinceaux de Rembrandt.* (Balz.)

— Il se construit aussi avec la prép. *pour* : *Voir la baronne ailleurs qu'à l'église, ou dans les deux jolis chemins* AFFECTIONNÉS POUR *la promenade les jours de fête, était un événement remarquable.* (Balz.)

AFFECTIONNÉMENT adv. (a-fèk-si-o-né-man — rad. *affection*). Avec affection, d'une manière affectionnée : *La dévotion nous provoque à faire promptement et* AFFECTIONNÉMENT *le plus de bonnes œuvres que nous pouvons.* (St François de Sales). *Il n'y a homme, s'il est aimé d'une dame qu'il sache poursuivre sagement et* AFFECTIONNÉMENT, *qui.....* (Marguerite de Navarre.)

AFFECTIONNER v. a. ou tr. (a-fèk-si-o-né — rad. *affection*). Avoir de l'affection pour quelqu'un ou pour quelque chose : *César* AFFECTIONNAIT *Brutus et lui avait sauvé deux fois la vie.* (Napol. Ier.) *Un jour elle demanda les deux êtres qu'elle* AVAIT AFFECTIONNÉS, *en leur disant que ce jour était le dernier de ses mauvais jours.* (Balz.) *Elle* AFFECTIONNAIT *les auteurs par le titre de leurs ouvrages, et, de cette façon, elle a eu de terribles mécomptes.* (A. de Musset.) ‖ Avoir un goût marqué pour : AFFECTIONNER *l'étude, le jeu. Le provincial est un infatigable grimpeur, et il* AFFECTIONNE *particulièrement les régions élevées.* (P. Vermond.) *Elle portait ce costume grec qu'elle semblait* AFFECTIONNER, *mais dont l'éclat, cette fois, était éblouissant.* (G. Sand.) ‖ Inspirer de l'affection pour ; attacher à : *Ces usages auront l'avantage d'*AFFECTIONNER *les Polonais à leur pays.* (J.-J. Rouss.) *Un tendre sentiment inspiré par la nature nous* AFFECTIONNE *à nos semblables.* (De Barante.)

— Absol. Aimer, avoir de l'attachement : *Je ne sais pas si le chien choisit, s'il se souvient, s'il* AFFECTIONNE, *s'il craint.* (La Bruy.)

S'affectionner, v. pr. S'attacher fortement à ; mettre son affection dans ; se passionner pour : *De bons citoyens* S'AFFECTIONNENT *à leur terre natale.* (Boss.) *Nous* NOUS AFFECTIONNONS *de plus en plus aux personnes à qui nous faisons du bien.* (La Bruy.) *Le peuple* S'AFFECTIONNE *à l'argent, mais il ne* S'AFFECTIONNE *plus aux affaires.* (Montesq.) *Les enfants se moquent du corbeau et* S'AFFECTIONNENT *tous au renard.* (J.-J. Rouss.) ‖ S'habituer, s'acoquiner : *Je* M'ÉTAIS *trop* AFFECTIONNÉ *aux commodités de la vie.* (Le Sage.)

— *S'affectionner quelqu'un,* Se l'attacher, gagner son affection : S'AFFECTIONNER *des commis, des domestiques.* ‖ On dit de même : *S'affectionner les gens d'une maison,* ou elliptiquement *s'affectionner une maison, une famille : Vous souhaiteriez de gagner les cœurs et de* VOUS AFFECTIONNER *la maison.* (Bourdal.)

— Récipr. *S'affectionner mutuellement,* Avoir une affection réciproque : *Ces deux frères* S'AFFECTIONNAIENT *beaucoup.*

— **Syn. Affectionner, aimer, chérir.** Nous *aimons* généralement ce qui nous plaît, soit les personnes, soit les choses : *L'Evangile commande d'*AIMER *le prochain comme soi-même, et défend d'*AIMER *la créature plus que le créateur.* (Girard.) Nous ne *chérissons* que les personnes, ou ce qui, dans les autres, flatte notre manière de voir : *Cette princesse aura toutes les vertus que nous* CHÉRISSONS *avec respect dans les princesses de nos jours.* (Volt.) *Affectionner* paraît exprimer un sentiment plus modéré que *chérir* et même qu'*aimer.* L'habitude nous identifie avec ce que nous *affectionnons.* On n'*affectionne* que ses égaux et ses inférieurs.

— **Syn. S'affectionner à, s'affectionner pour.** Le premier signifie tout simplement *s'attacher à. S'affectionner pour,* c'est s'intéresser vivement, se passionner. Cette distinction est de Marmontel.

— **Antonymes.** Abhorrer, abominer, détester, exécrer, haïr, jalouser.

AFFECTIONNIVITÉ s. f. (a-fèk-si-o-ni-vi-té — rad. *affection.*) Phrénol. Faculté affective, qui nous porte à nous attacher aux hommes, aux animaux et à tous les objets qui nous environnent.

AFFECTIVITÉ s. f. (a-fèk-ti-vi-té — rad. *affectif, ive*). Philos. Faculté de l'âme en vertu de laquelle se produisent les phénomènes affectifs.

AFFECTUEUSEMENT adv. (a-fèk-tu-eu-ze-man — rad. *affectueux*). D'une manière affectueuse, avec affection : *Parler* AFFECTUEUSEMENT. *Recevoir quelqu'un* AFFECTUEUSEMENT. *Si* AFFECTUEUSEMENT *parlaient Louis XI et le comte de Charolais, qu'ils ne regardaient point où ils allaient.* (Commines.) *On se saluait* AFFECTUEUSEMENT, *mais à une certaine distance.* (Alibert.) *Aramis tendit* AFFECTUEUSEMENT *la main à son jeune compagnon et prit congé de lui.* (Alex. Dum.) *Je lui pris la main, et la lui serrant* AFFECTUEUSEMENT, *je la fis asseoir à table.* (G. Sand.) *Je renouvelai d'abord très-*AFFECTUEUSEMENT *mes visites.* (Balz.) *Il serra fort* AFFECTUEUSEMENT *les mains de son vieux ami.* (Balz.) *Lorsque M. Duriveau sentit ses deux mains presque* AFFECTUEUSEMENT *pressées par Just et Regina, ses larmes coulèrent malgré lui.* (E. Sue.)

— Peut modifier un adjectif : *Il allait faire une question, elle lui ferma la bouche d'un signe* AFFECTUEUSEMENT *impératif.* (***) *Elle lui parla d'un ton* AFFECTUEUSEMENT *nonchalant.* (G. Sand.)

— **Syn. Affectueusement, avec affection.** V. AFFECTION.

AFFECTUEUX, EUSE adj. (a-fèk-tu-eu, eu-ze — lat. *affectuosus*, même sens). Plein d'affection, d'attachement, d'amitié, de tendresse : *Clarisse était vraiment bonne,* AFFECTUEUSE. (M. Masson.) *La femme est d'autant plus* AFFECTUEUSE *et plus tendre qu'elle est plus pure.* (Ventura.) *Une petite fille* AFFECTUEUSE *doit logiquement être bienveillante.* (Mme de Monmarson.)

Je ne retrouverai jamais d'ami pareil :
Fidèle, *affectueux*, franc, et de bon conseil.
EM. AUGIER.

‖ Se dit aussi du cœur, etc. : *On assiste les pauvres, parce que, naturellement, on est sensible aux misères d'autrui, et qu'on a le cœur tendre et* AFFECTUEUX. (Bourdal.)

— Qui témoigne de l'affection ; qui excite l'affection : *Un jeune homme élevé dans une heureuse simplicité est naturellement porté vers les sentiments tendres et* AFFECTUEUX. (J.-J. Rouss.) *Son humeur était égale, sa politesse* AFFECTUEUSE *et simple, sa conversation féconde et animée.* (La Harpe.) *Avec des prières* AFFECTUEUSES *on triomphe des cœurs les plus durs.* (Ch. Nod.) *Elle se distinguait de toutes les élèves par ses manières* AFFECTUEUSES. (Mme Campan.) *La misère anime les sentiments* AFFECTUEUX ; *de là cette locution : S'aimer comme des pauvres.* (Boiste.) *L'égoïste, qui n'éprouve aucun sentiment* AFFECTUEUX, *n'en inspire aucun.* (Boiste.) *Elle nous reconduisit jusqu'au palier d'un air* AFFECTUEUX *et enjoué.* (G. Sand.)

— Peut être suivi d'un complément : *Il fut constamment* AFFECTUEUX *dans ses regards, par lesquels il put manifester ses sentiments.* (Balz.)

— **Antonymes.** Désaffectionné, froid, haineux, jaloux, malveillant, misanthrope.

AFFECTUOSITÉ s. f. (a-fèk-tu-o-zi-té — rad. *affectueux*). Néol. Qualité d'une personne affectueuse ; sentiment d'affection vive et profonde : *Redoublement d'*AFFECTUOSITÉ. *Dans l'élan de son impétueuse* AFFECTUOSITÉ, *il s'élança presque de la porte au cou de Rodin.* (E. Sue.) *Les belles âmes ne sont jamais mieux prédisposées à la bienveillance et à l'*AFFECTUOSITÉ *que par le bonheur.* (E. Sue.) ‖ Omiss. des dict.

AFFEMMIR (S') v. pr. (a-fa-mir — du lat. *femina*, femme). Prendre la nature femme, se métamorphoser en femme. Un vieux poëte a dit, en parlant de la métamorphose d'Hermaphrodite, opérée dans une fontaine de Carie :

. . . . . . L'eau, de force étrange,
Avoit fait dedans lui si merveilleux échange,
Qu'homme entier y entrant n'en sortoit que demi,
Et son corps émaslé *s'y étoit affemmi.* BAÏF.

AFFENAGE s. m. (a-fe-na-je — rad. *affener*). Agric. Action d'affener : *L'*AFFENAGE *des bestiaux.*

AFFENÉ, ÉE (a-fe-né) part. pass. du v. Affener. Fourni de foin, de pâture : *Les bestiaux ont été* AFFENÉS, *bien* AFFENÉS.

AFFENER v. a. ou tr. (a-fe-né — du lat. *ad*, à ; *fœnum*, foin ; l'*e* du radical prend l'accent grave devant une syllabe muette : *J'affène, tu affènes,* etc.). Agric. Donner la pâture aux bestiaux. ‖ On a dit aussi AFFENAGER.

AFFÉRAGE s. m. (a-fé-ra-je — du lat. *forum*, marché). Anc. dr. Dans quelques coutumes, Le prix d'une chose vénale fixé par autorité de justice.

AFFÉRENCE s. f. (a-fé-ran-se — du lat. *afferens*, qui convient à). Vieux mot qui a signifié Rapport, relation.

AFFÉRENT, ENTE adj. (a-fé-ran, an-te — du lat. *afferens*, allant à, qui convient à). Jurispr. Se dit de la part qui revient à chacun des intéressés dans un objet indivis : *Portion, part* AFFÉRENTE. ‖ Il est ordinairem. suivi d'un complément marqué par la prépos. *à*, et signif. alors, Qui est attaché, qui incombe à : *Le droit* AFFÉRENT *au locataire en vertu du bail. La dette* AFFÉRENTE *à la succession. Les dons annuels* AFFÉRENTS *à un legs. L'homme n'a droit qu'à la part de propriété* AFFÉRENTE *à chaque être créé.* (H. Castille.)

— Anat. *Vaisseaux afférents,* Vaisseaux lymphatiques qui apportent, qui conduisent dans les ganglions les liquides absorbés.

AFFÉRENTAIRE s. m. (a-fé-ran-tè-re — du lat. *afferre*, porter). Antiq. Nom donné, dans la milice romaine, au porte-pierres d'un frondeur.

AFFÉRER v. a. ou tr. (a-fé-ré — du lat. *ad*, à ; *ferre*, porter). Anc. jurispr. Imposer, répartir, régler la part de chacun dans une chose commune.

— v. n. ou intr. Revenir, incomber : *La part qui* AFFÈRE *à chaque héritier.*

AFFÉREUR s. m. (a-fé-reur — rad. *afférer*). Anc. jurispr. Celui qui répartit ce qui revient à chacun dans un héritage. ‖ Collecteur d'amendes.

AFFÉRIR v. n. ou intr. (a-fé-rir — du lat. *ad*, à ; *ferire*, frapper). Frapper à. ‖ Fig. Convenir : *Il n'*AFFIERT *qu'aux grands poëtes d'user des licences de l'art.* (Montaig.) Vieux.

AFFERMABLE adj. (a-fèr-ma-ble — rad. *affermer*). Qui peut être affermé.

AFFERMAGE s. m. (a-fèr-ma-je — rad. *affermer*). Action d'affermer un immeuble ; bail à ferme : *L'*AFFERMAGE *des terres. Les propriétés nationales furent d'abord proposées au prix de dix années de leur* AFFERMAGE *annuel.* (Chateaub.) ‖ Se dit par rapport à celui qui reçoit le revenu et à celui qui le doit : *J'ai touché mon* AFFERMAGE. *J'ai payé mon* AFFERMAGE. ‖ Convention par laquelle certains entrepreneurs de publicité, appelés *fermiers* d'annonces, louent, pendant un temps déterminé et pour une somme fixe, la partie d'un journal destinée aux annonces. ‖ Se dit aussi quand on paye les intérêts de certaines actions, afin de créer une majorité factice dans une assemblée générale d'actionnaires.

AFFERMANT (a-fèr-man) part. prés. du v. Affermer : *On peut placer son argent dans des entreprises de culture, en* AFFERMANT *des terres.* (Turgot.) *Mon père avait lui-même mis ordre à mes affaires en* AFFERMANT *sa propriété pour neuf ans.* (G. Sand.)

AFFERMATAIRE s. (a-fèr-ma-tè-re — rad. *affermer*). Celui qui prend à ferme.

AFFERMATEUR, TRICE s. (a-fèr-ma-teur, tri-se — rad. *affermer*). Celui, celle qui afferme, qui donne à ferme.

AFFERMATION s. f. (a-fèr-ma-si-on — rad. *affermer*). Action d'affermer. ‖ Ces trois mots ont vieilli.

AFFERME s. f. (a-fèr-me — rad. *ferme*). Fermage : *Chaque moulin pourra rendre d'*AFFERME, *l'un portant l'autre, trois cent trente livres.* (Vauban.) Vieux mot.

AFFERMÉ, ÉE (a-fèr-mé) part. pass. du v. Affermer. Donné ou pris à ferme : *Celui qui place son argent en achetant une terre* AFFERMÉE *à un fermier bien solvable, se procure un revenu qui ne lui donne que très-peu de peine à recevoir.* (Turgot.) *Ces terres royales étaient* AFFERMÉES *à des receveurs.* (Volt.) *Cette terre est* AFFERMÉE *par un homme actif qui la fera bien valoir.* (Littré.)

A quel prix vos moulins sont *affermés* par an?
DELILLE.

AFFERMEMENT s. m. (a-fèr-me-man — rad. *affermer*). Action d'affermer : *L'*AFFERMEMENT *d'une terre.*

AFFERMER v. a. ou tr. (a-fèr-mé — rad. *ferme*). Donner ou prendre à ferme, à bail : AFFERMER *ses terres.* AFFERMER *la perception des impôts.* AFFERMER *les annonces d'un journal. Cet entrepreneur* AFFERMA *la fourniture des chevaux. La méthode d'*AFFERMER *les terres est de toutes la plus avantageuse aux propriétaires et aux cultivateurs.* (Turgot.)

S'affermer, v. pr. Etre donné, être pris à ferme ou à bail : *Le tabac et la poudre* S'AFFERMAIENT *en régie, sous une surveillance.* (Balz.)

— **Syn. Affermer, louer.** Ces deux mots expriment l'action par laquelle le propriétaire d'une chose en cède à un autre la jouissance et l'usufruit, moyennant une somme annuelle. Mais on *loue* toutes sortes de choses, et pour un temps qui peut être court : on *loue* des maisons, des chambres, des meubles, des animaux, des voitures, des habits, des livres, des loges au théâtre, des chaises à l'église ou à la promenade, des fenêtres donnant sur une rue, sur une place, où doit avoir lieu un spectacle, un défilé. *Affermer* se dit principalement des biens de la campagne, terres, bois, vignes, prairies, et en général des choses, dont on abandonne la jouissance pour un temps d'ordinaire assez long : *La république a des maisons qu'elle* LOUE *et des bois qu'elle* AFFERME. (Barthél.)

AFFERMI, IE (a-fèr-mi) part. pass. du v. Affermir. Rendu ferme, stable : *Cette muraille est mal* AFFERMIE. *Ce plancher est bien* AFFERMI.

Il pose sur l'arène un pied mal *affermi.*
DELILLE.

De débris la mer est couverte.
Ton frêle esquif, mal *affermi,*
Pourrait-il éviter sa perte?
Reste au port à l'abri des vents.
FR. DE NEUFCHATEAU.

— Fig. Ferme, assuré, solide, en parlant des choses : *Notre bonheur est-il bien* AFFERMI? *La royauté est* AFFERMIE *dans la maison de David.* (Boss.) *Ce fondement est mal* AFFERMI, *et nous craignons de bâtir dessus.* (Boss.) *Son cœur est* AFFERMI *contre la mort.* (Mascaron.) *La droiture du cœur, quand elle est* AFFERMIE *par le raisonnement, est la source de la justesse de l'esprit.* (J.-J. Rouss.) *La constitution des empires paraît plus stable et plus* AFFERMIE *qu'elle ne l'a jamais été.* (La Harpe.) *Un siècle pur et pacifique s'ouvre à vos pas mieux* AFFERMIS. (V. Hugo.) *Le pouvoir de Pitt était doublement* AFFERMI. (Villem.) *Il n'avait d'opinion* AFFERMIE *sur quoi que ce soit.* (G. Sand.)

Nos âmes dans leurs vœux sont trop bien *affermies.*
MOLIÈRE.

Contre un tel coup mon âme est à peine *affermie.*
C. DELAVIGNE.

C'est en suivant leurs lois que, bientôt *affermie,*
La culture aux humains montra l'astronomie.
ROSSET.

— Se dit aussi des personnes : *Rien ne remuait en Judée contre Athalie ; elle se croyait* AFFERMIE *par un règne de six ans.* (Boss.) *Philippe V était* AFFERMI *en Espagne.* (Volt.)

Dans cet affreux dessein seriez-vous *affermi?*
RACINE.

Contre une erreur pieuse es-tu bien *affermie?*
C. DELAVIGNE.

Un prince est sur son trône à jamais *affermi,*
Quand il est honoré du nom de son ami.
CORNEILLE.

Ce même Bajazet, sur le trône *affermi,*
Méconnaîtra peut-être un inutile ami.
RACINE.

Sur sa propre innocence un mortel *affermi,*
A sa vertu pour juge et le ciel pour ami.
DUCIS.

AFFERMIR v. a. ou tr. (a-fèr-mir — formé de *à* et de *ferme*). Rendre ferme, stable : AFFERMIR *un plancher, un mur, un pont, une voûte, un édifice.*

— Par ext. Donner de la consistance : *Le vinaigre* AFFERMIT *certains légumes. La gelée* AFFERMIT *les chemins.* (Acad.) *L'esprit-de-vin* AFFERMIT *les gencives.* (Acad.) ‖ Dans ce sens, *raffermir* est le mot propre.

— Fig. Consolider ; rendre plus ferme, plus stable, en parlant des choses : *La renommée de cette victoire arrivée si à propos* AFFERMIT *l'Asie, qui branlait de toutes parts.* (Vaugelas.) *Tout ce qu'on a fait d'efforts pour détruire la religion n'a pu l'ébranler et l'*A *plutôt* AFFERMIE. (Bourdal.) *Son dessein a été d'*AFFERMIR *l'autorité du prince par l'abaissement des grands.* (La Bruy.) *Il pouvait encore* AFFERMIR *son pouvoir par ses richesses immenses.* (Volt.) *Les troubles, en France,* ONT *toujours* AFFERMI *le pouvoir.* (Montesq.) *Le besoin éleva les trônes ; les sciences et les arts les* ONT AFFERMIS. (J.-J. Rouss.) *Richelieu* AFFERMIT *le trône sur les débris de l'anarchie féodale.* (Fontanes.) *Les Anglais* AFFERMISSAIENT *habilement leur domination dans le Canada.* (Villem.) *Gustave III entoura le jeune roi, âgé de treize ans, de tous les appuis qui pouvaient* AFFERMIR *son autorité.* (Lamart.)

...L'art et le pouvoir d'*affermir* des couronnes
Sont des dons que le ciel fait à peu de personnes.
CORNEILLE.

‖ Rendre plus ferme, plus attaché à, en parlant des personnes, et alors s'emploie presque toujours avec l'une des prép. *dans, contre, sur* : *Cette victoire l'*AFFERMIT *sur le trône. Son éducation l'*AFFERMIRA *contre les coups de la fortune.* AFFERMIR *quelqu'un dans une croyance, dans une opinion, dans un dessein. L'approbation* AFFERMIT *et fortifie les hommes dans l'idée qu'ils ont de leur propre excellence.* (Nicole.) *L'adulation nous* AFFERMIT *dans l'égarement.* (Mass.) *Les peines mêmes que vous avez décernées contre nous ne font que nous* AFFERMIR *dans notre culte.* (Chateaub.) *Loin d'abuser d'un ascendant fatal, vous* AVEZ *au contraire* AFFERMI *Cécile dans l'amour de ses devoirs.* (E. Sue.)

Oui, c'est moi qui longtemps, contre elle et contre vous,
Ai cru devoir, madame, *affermir* votre époux.
RACINE.

‖ Fortifier, encourager : *Ce qui* AFFERMIT *l'âme et la fixe dans le vrai, c'est l'affirmation.* (Fén.)

— Manég. *Affermir la bouche d'un cheval,* L'habituer à l'effet de la bride. ‖ *Affermir un cheval dans la main et sur les hanches,* L'accoutumer, dans la marche, à tenir les hanches basses.

S'affermir, v. pr. Devenir ferme, plus ferme ; prendre de la consistance : *Les chemins* S'AFFERMISSENT *par la gelée. Le poisson* S'AFFERMIT *en cuisant.* (Trév.) *Le cavalier* S'AFFERMIT *sur ses étriers, piqua des deux et prit les devants.* (J. Sandeau.)

— Fig. Devenir plus fort, plus stable, plus inébranlable, en parlant des choses : *Sa santé* S'AFFERMIT *de jour en jour. La foi chrétienne* S'AFFERMISSAIT *chaque jour.* (Boss.) *L'intrépidité de sa vertu semble* S'AFFERMIR *sur les débris de son corps terrestre.* (Mass.) *Si la force donne des trônes, ils ne* S'AFFERMISSENT *que par l'amour des peuples.* (Duclos.) *La puissance de la Russie* S'AFFERMISSAIT *chaque jour.* (Volt.) *La tyrannie n'invente que les moyens de* S'AFFERMIR. (Custine.)

Ton cœur se trouble, hésite, et cherche à *s'affermir.*
DUCIS.

...J'admire en vous ce cœur infatigable
Qui semble *s'affermir* sous le faix qui l'accable.
RACINE.

— Se dit dans le même sens, avec un nom de personne pour sujet : S'AFFERMIR *dans une résolution, dans un dessein.* (Acad.) *Loin d'hésiter, ils* S'AFFERMISSENT *par les oppositions mêmes qu'ils éprouvent.* (Boss.) *Je* M'AFFERMISSAIS *dans cette pensée naissante, lorsque je tournai les yeux vers l'astre de la lumière.* (Buff.) *Ils* SE SONT AFFERMIS *dans l'habitude d'un langage pervers.* (La Harpe.) *Il me parut qu'elle* S'ÉTAIT AFFERMIE *dans la résolution de ne pas me laisser pénétrer ses secrets.* (E. Sue.)

Il semble *s'affermir* sous le coup qui l'accable.
RACINE.

— **Syn. Affermir, arrêter, assurer, attacher, consolider, fixer.** On *assure* ce qu'on met à l'abri de certains accidents ou de certains risques : *Alexandre ne partit qu'après avoir* ASSURÉ *la Macédoine contre les peuples barbares qui en étaient voisins.* (Montesq.) On *affermit* ce que l'on assied sur de solides fondements : *Après la bataille d'Issus, il laisse fuir Darius, et ne s'occupe qu'à* AFFERMIR *et à régler ses conquêtes.* (Montesq.) On *consolide* ce qui tend à se rompre, à se désunir : CONSOLIDER *une alliance.* On *arrête* les choses en mouvement : ARRÊTER *une voiture, un cheval.* On *fixe* en arrêtant d'une manière invariable : FIXER *un volet.* On *attache* en faisant tenir une chose à une autre : *Le lierre* S'ATTACHE *à l'ormeau.*

— **Syn. Affermir, cimenter, confirmer, raffermir, sceller.** *Cimenter* se dit des choses où l'on voit distinctement des parties qui pourraient se désunir et entre lesquelles on met un lien pour les rendre indissolubles ; on *cimente* l'amitié, une union, une alliance. On *affermit* ce qui est faible, ce qui manque de solidité. On *confirme* ce qui est déjà fort en y ajoutant un nouveau degré de force. On *raffermit* ce qui chancelle, ce qui est ébranlé. Enfin *sceller* veut dire ajouter quelque chose, quelque signe qui consacre : *Les apôtres* SCELLÈRENT *leur témoignage de leur sang, et ils y apportèrent par là une marque de certitude qui doit frapper tous les yeux.*

— **Antonymes.** Affaiblir, ébranler, infirmer, ruiner.

AFFERMISSANT (a-fèr-mi-san) part. pr. du v. Affermir : *Les princes affermissent leur autorité en* AFFERMISSANT *celle de la religion.* (Mass.)

AFFERMISSEMENT s. m. (a-fèr-mi-se-man — rad. *affermir*). Action d'affermir ; état de ce qui est affermi : *L'*AFFERMISSEMENT *des gencives, des chairs.*

— Fig. Consolidation ; amélioration d'une chose qui est déjà dans un état satisfaisant : *L'*AFFERMISSEMENT *de l'Etat, du trône, des lois, de la religion, du crédit public. La belle saison contribuera à l'*AFFERMISSEMENT *de sa santé.* (Acad.) *La grâce est admirable, d'avoir fait de la crainte, dont le propre est d'ébranler, l'*AFFERMISSEMENT *de toutes les vertus.* (Bourdal.) *La règle des mœurs est le premier principe de l'*AFFERMISSEMENT *des empires.* (Mass.) *Pitt avait réussi à faire passer le maintien de son pouvoir pour l'*AFFERMISSEMENT *de la constitution même.* (Villem.)

— Absol. : *Nulle part ailleurs qu'en France, la liberté ne peut avoir autant de moyens d'*AFFERMISSEMENT. (Bignon.)

AFFÉRON s. m. (a-fé-ron — rad. *fer*). Techn. Petite pièce de métal qui garnit le bout des lacets et des aiguillettes. ‖ On dit plutôt FERRET.

AFFÉTÉ, ÉE adj. (a-fé-té — rad. *afféter*). Qui est plein d'affectation dans l'air, dans les manières, dans le langage ; prétentieux : *Ce jeune homme est* AFFÉTÉ *dans ses manières.* (Acad.)

Si quelque autre, *affétée* en sa douce malice,
Gouverne son œillade avec de l'artifice,
J'aime sa gentillesse. . . . .
RÉGNIER.

‖ Qui marque de l'affectation, de l'afféterie, en parlant du style, du langage : *Les uns cherchent un langage* AFFÉTÉ, *qu'ils appellent fleuri.* (***.)

Je laisse aux doucereux ce langage *affété,*
Où s'endort un esprit de mollesse hébété.
BOILEAU.

— Il s'employait autrefois adjectiv. et substantiv. au fém. dans le sens d'Enjôleuse, en parlant d'une femme : *Une beauté molle,* AFFÉTÉE, *délicate, artificielle.* (Montaig.) *Elle lui reprochoit de ce qu'il paraissoit l'oublier ; elle ajoutoit que sûrement quelque mignonne* AFFÉTÉE *l'avoit épris dans les lacs de sa beauté.* (Béroalde de Verville.) *C'est un très-beau roi que ce roi Edouard ; il aime fort les femmes ; il pourroit trouver quelque* AFFÉTÉE *à Paris, qui lui pourroit dire tant de belles choses, qu'elle lui feroit envie de revenir.* (Louis XI.) *Vous êtes une* AFFÉTÉE : *qu'alliez-vous faire là-haut avec cet homme?* (Béroalde de Verville.)

AFFÉTER v. a. ou tr. (a-fé-té — même étym. que *affaiter*). S'est dit ancienn. dans le sens d'Attifer. ‖ On a dit aussi AFFÉTIER :

Ne fust fardée ni guignée,
Car elle n'avoit mie mestier
De soi tifer ni d'*affétier.*
GUILLAUME DE LORRIS, XIIIe siècle.

AFFÉTERIE s. f. (a-fé-te-rî — rad. *affété*). Soin minutieux et trop marqué de plaire ; manière affectée et prétentieuse d'agir et de parler : *Henri III était dans sa toilette d'une* AFFÉTERIE *ridicule. L'*AFFÉTERIE *est contraire à la simplicité.* (St François de Sales.) *Poppée prit d'abord Néron par ses* AFFÉTERIES *et par ses caresses.* (D'Ablanc.) *Il n'y a guère de petits-maîtres sans affectation, ni de petites-maîtresses sans* AFFÉTERIE. (Dider.) *Ah! j'aimerais mieux ne vous avoir jamais vue! s'écria d'Artagnan avec cette brutalité naïve que les femmes préfèrent souvent aux* AFFÉTERIES *de la politesse.* (Alex. Dum.) *Il a su se montrer tendre sans* AFFÉTERIE, *passionné sans faiblesse.* (Th. Gaut.)

. . . . L'amoureuse Nérie
Eut recours aux regards remplis d'*afféterie.*
LA FONTAINE.

‖ Les objets mêmes, les petits ornements qu'on met pour plaire : *J'avais les oreilles percées de diamants, des mouches, et toutes les autres* AFFÉTERIES *auxquelles on s'accoutume fort aisément, et dont on se défait fort difficilement.* (Choisy.) ‖ Se dit aussi du style et du langage : *Son style dégénère en* AFFÉTERIE *et en mignardise.* (Dussault.) *Il faut que le discours soit ferme, que le sens y soit naturel : les* AFFÉTERIES *ne sont que mollesse et qu'artifice.* (Th. de Viaud.) *On tombe dans l'affectation en courant après l'esprit, et dans l'*AFFÉTERIE *en recherchant les grâces.* (Marmontel.)

— **Syn. Afféterie, affectation.** V. AFFECTATION.

— **Antonymes.** Aisance, naturel, simplicité.

AFFETTO ou mieux **CON AFFETTO** loc. adv. (konn a-fètt-to). Mots ital. qui signif. Tendrement, avec tendresse. Terme de mus. V. AFFETTUOSO.

AFFETTUOSO adv. (a-fètt-tou-o-zo). Mus. Mot italien qu'on place en tête des morceaux de musique qu'on doit jouer ou exécuter avec une expression tendre et gracieuse, et des passages qui doivent être rendus avec une sorte de mollesse.

AFFEURAGE s. m. (a-feu-ra-je — rad. *affeurer*). Féod. Se disait autrefois de la fixation du prix des denrées, et du droit que les seigneurs mettaient sur les boissons. ‖ C'est le même mot qu'AFFÉRAGE et AFFORAGE.

AFFEURER ou **AFFORER** v. a. ou tr. (a-feu-ré — du lat. *ad*, à ; *forum*, marché). Féod. Fixer le prix des denrées ; taxer, estimer.

AFFEUTREMENT s. m. (a-feu-tre-man — rad. *affeutrer*). S'est dit pour Rembourrement, action de feutrer.

AFFEUTRER v. a. ou tr. (a-feu-tré — rad. *feutre*). *Affeutrer la lance,* La mettre en arrêt, parce que la partie où l'on appuyait la lance était garnie de feutre. Vieux.

AFFEUTRURE s. f. (a-feu-tru-re — rad. *feutrer*). Vieux mot par lequel on désignait la pièce rembourrée dont les portefaix garnissent leur dos ou quelque autre partie de leur corps :

Là furent un tas de bourreaux,
Porteurs de grève et d'*affeutrure,*
Qui tuoient les gens sur les carreaux.
Vigil. de Charles VII.

AFFICHABLE adj. (a-fi-cha-ble — rad. *afficher*). Qui peut ou doit être affiché.

AFFICHAGE s. m. (a-fi-cha-je — rad. *afficher*). Action d'afficher ; résultat de cette action : *Payer l'*AFFICHAGE. *Ordonner, prescrire l'*AFFICHAGE. *Il existe à Paris une administration de l'*AFFICHAGE. *L'autorisation d'afficher doit être demandée, avant l'*AFFICHAGE, *à l'autorité municipale dans les départements, à Paris, au préfet de police.* (Belèze.)

AFFICHANT (a-fi-chan) part. prés. du v. Afficher : *Une femme* AFFICHANT *sa honte.*

Les épouses souillant la couche nuptiale,
Affichant leur opprobre, et luttant de scandale.
M.-J. CHÉNIER.

AFFICHANT, ANTE adj. (a-fi-chan, an-te — rad. *afficher*). Ne s'emploie qu'au fig. et dans le sens de Compromettant, scandaleux : *Quelle femme* AFFICHANTE ! *Luxe* AFFICHANT. *Des mœurs* AFFICHANTES. *Conduite* AFFICHANTE.

AFFICHE s. f. (a-fi-che — rad. *afficher*). Feuille écrite ou imprimée, que l'on placarde, que l'on expose en lieu apparent sous les yeux du public pour l'avertir de quelque chose : AFFICHE *judiciaire.* AFFICHE *de l'autorité.* AFFICHE *de spectacle. Tous les murs de Paris sont couverts d'*AFFICHES. *Il a pris sur l'*AFFICHE *le titre d'élève de Grétry.* (Grimm.) *Le bon public sait bien qu'une* AFFICHE *est un leurre.* (Fr. de Neuchat.) *Dès que l'*AFFICHE *annonce une nouveauté de cet auteur, toute la ville est en l'air.* (Le Sage.) *Le comte envoya ses domestiques aux portes des églises, arracher les* AFFICHES *d'excommunication et d'interdiction.* (Le Sage.) *Aujourd'hui l'on veut être poëte dans une dissertation, et orateur dans une* AFFICHE. (La Harpe.) *Je remarquai, placardée à la porte du château, une* AFFICHE *jaune annonçant prochainement l'adjudication d'une petite coupe de bois.* (Balz.) *Dans ce moment d'angoisse, ses yeux s'arrêtèrent machinalement sur une* AFFICHE *de spectacle ; il y avait le mot Othello écrit en fort gros caractères.* (H. Beyle.)

Pour me manifester j'eus recours aux *affiches.*
BOURSAULT.

. . . Paris vit chez lui de tout temps,
Les auteurs à grands flots déborder tous les ans ;
Il n'a point de portail où, jusques aux corniches,
Tous les piliers ne soient environnés d'*affiches.*
BOILEAU.

— Fig. Preuve, témoignage, indice moral ; se dit surtout de ce dont on fait parade : *L'étiquette est l'*AFFICHE *de la fausse grandeur.* (Arnault.) *Le penchant qui nous porte à bien penser d'autrui est la meilleure* AFFICHE *de la probité.* (Boiste.) *Louis XVIII en exil semblait avoir voulu conserver sur toute sa personne l'impression et l'*AFFICHE *de son origine.* (Lamart.) *Ce goût littéraire prononcé, qui était comme une* AFFICHE *de vie insouciante et mondaine, nuisait à Bernis pour sa carrière.* (Ste-Beuve.)

Tout ce qu'un auteur met au jour,
De l'amour-propre est une *affiche.*
FR. DE NEUFCHATEAU.

— Se dit aussi pour Affichage, mais seulement en style de palais : *Les tribunaux civils pourront ordonner l'impression et l'*AFFICHE *de leurs jugements.* (Code.)

— Pêch. Perche de 2 à 3 mètres de long, munie d'une pointe de fer, que les pêcheurs enfoncent dans le sable ou la vase pour arrêter leur bateau quand ils veulent tendre le verveux.

— **Encycl.** Tous les peuples civilisés de l'antiquité paraissent avoir connu l'usage des *affiches.* Chez les Grecs, elles étaient ordinairement peintes ou écrites sur des tablettes de bois montées sur des pivots tournants. Les Romains peignaient leurs affiches importantes sur des portions de mur blanchies. On en a trouvé un grand nombre de cette espèce à Pompéi. Plus tard, on écrivit les *affiches* sur des feuilles de parchemin fixées à des piliers ou à des colonnes. Au moyen âge, le cri à son de trompe remplaça l'affichage. — Celui-ci reparut dans le courant du XVe siècle, et l'invention de l'imprimerie lui donna peu à peu une extension qu'il n'avait jamais eue dans l'antiquité. Un édit de François Ier prescrivit, en 1536, de s'en servir pour les actes de l'autorité. En France, les affiches de l'Etat et des administrations peuvent seules être imprimées sur papier blanc ; celles des particuliers doivent toujours être sur papier de couleur, sous peine d'une amende de 100 francs à la charge de l'imprimeur. On appelle *affiches légales* celles que la loi prescrit pour donner au public la connaissance de certains actes, tels que les projets de mariage, les listes électorales, etc. ; *affiches judiciaires,* celles qui sont apposées en vertu d'un jugement ; par exemple, pour les ventes de biens saisis, les envois en possession, les condamnations prononcées en cour d'assises pendant une session, etc. Les *affiches particulières* ou *privées* ne peuvent être placées que moyennant une autorisation préalable, sous peine d'un emprisonnement et d'une amende qui varie suivant la gravité du délit. Elles sont soumises au timbre, et les lois sur la presse sont applicables à celui qui, par affiche, aurait provoqué à un crime ou à un délit, ou injurié soit des agents de la force publique, soit des particuliers. La destruction des affiches de l'administration entraîne une amende de 10 à 15 francs ; celle des affiches particulières ne donne lieu qu'à une action civile, c'est-à-dire à des dommages-intérêts en cas de préjudice dûment constaté. Certains industriels, ne trouvant pas suffisant l'affichage ordinaire, ont imaginé de faire promener dans les rues, au milieu de la foule, des hommes habillés d'un costume bizarre, portant devant et derrière eux des planches de bois chargées d'annonces : c'est à ces affiches d'un nouveau genre qu'on donne le nom d'affiches *ambulantes* et d'*hommes-affiches.*

Les *affiches* de spectacles ne sont d'un usage général que depuis la révolution de 1789 ; autrefois on y suppléait par une pancarte collée à la porte du théâtre, par l'annonce à son de trompe dans les rues, par l'annonce sur les tréteaux à la suite de parades, par des tableaux représentant le sujet du spectacle, etc., ainsi que cela se voit encore dans les théâtres forains. A la fin d'une représentation, un acteur venait aussi annoncer le spectacle du lendemain. Les *affiches* de théâtre doivent être préalablement soumises au visa de l'autorité préfectorale ou municipale, et timbrées. Tout changement dans le programme d'une représentation doit être annoncé sur l'affiche primitive par une bande de couleur différente ; dans le cas contraire, tout spectateur a le droit de se faire restituer le prix de sa place.

Petites-Affiches, titre d'une publication périodique qui paraît à Paris, et dans laquelle on insère toute espèce d'annonces, d'offres ou de demandes, de la part de particuliers ou de compagnies industrielles, et qui sert aussi à notifier certains actes de l'autorité judiciaire. Fondée en 1638, sous le nom de *Bureau d'adresses,* par le médecin Théophraste Renaudot, cette publication disparut en 1653, à la mort de son créateur, mais elle fut reprise en 1715, et elle n'a plus été interrompue depuis. Les *Petites-Affiches* passent pour la plus ancienne publication périodique de France.

AFFICHÉ, ÉE (a-fi-ché) part. pass. du v. Afficher. Placardé, appliqué au mur : *Ordonnance* AFFICHÉE *dans toutes les rues. Le tribu-*